

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	24 (1936)
<b>Heft:</b>	486
<b>Artikel:</b>	Les femmes et la Société des Nations : (suite de la 1re page)
<b>Autor:</b>	E.Gd.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-262445">https://doi.org/10.5169/seals-262445</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Bach, avocate, et Mme Eliane Brault, pour ne citer que celles-là. A plusieurs reprises aussi, des femmes ont été nommées rapporteuses, et nous nous souvenons du beau courage avec lequel notre amie, Mme Brunschwig, tint tête à une tempête soulevée à un Congrès du parti par son rapport contre les distillateurs d'eau-de-vie, si pittoresquement dénommés «bouilleurs de cru». Et il y a quelques jours que à peine, à ce Congrès radical de Biarritz, qui a fait couler tant d'encre pour certains journaux, Mme Brunschwig encore vint, sous les applaudissements cette fois, rapporter sur son activité de sous-secrétaire d'Etat à l'Education nationale.

Chez nous, c'est à Saint-Gall, d'abord, puis à Berne, puis plus récemment dans le canton de Vaud, que le parti radical a accepté des femmes comme membres, mais en leur faisant, forcément, puisqu'elles ne sont pas électeurs, et ne peuvent pas, par conséquent, contribuer efficacement à ses campagnes politiques, une place plus ou moins en sous-ordre. Il est d'autant plus intéressant de relever la décision que vient de prendre le Bureau du parti radical lausannois d'admettre deux femmes parmi ses membres au même titre que les hommes. L'une de ces femmes serait, nous écrit-on, Mme Quinche, avocate et présidente de l'Association vaudoise pour le Suffrage.

Toutes nos félicitations vont naturellement à cette dernière. Seulement... nous ne pouvons nous empêcher de poser une fois de plus la même question si fréquemment soulevée: n'est-ce pas là la politique du parti qui s'introduit dans notre mouvement suffragiste? et est-ce pour le bien de celui-ci? Les résultats de cette tactique en France pour l'avancement de la cause du vote des femmes en général sont-ils si probants qu'indépendamment de toute opinion politique personnelle, il faille nous en inspirer?

Nous serons heureuse de connaître l'opinion de nos lectrices sur ce sujet important.

E. Gd.

## Un cours de vacances féministe au bord du lac de Thoune

Le Cours de vacances, organisé cette année par l'Association suisse pour le Suffrage féminin de concert avec le Groupement «Femme et Démocratie» à l'hôtel Seehof, à Hilterfingen,

a été essentiellement consacré à la question de la démocratie: ses principes, les dangers qu'elle court, ses adversaires, et par dessus tout les devoirs qu'elle impose à chacun, individuellement et collectivement. Et forcément, les discours d'ouverture des présidents des deux Associations organisatrices: Mme Maria Fierz pour «La Femme et la Démocratie» et Mme Leuch pour l'Association pour le Suffrage, mirent aussi l'accent sur le sens profond que revêt pour la femme le principe de la démocratie, et l'idée de solidarité qu'elle suppose vis-à-vis de la collectivité.

Les six conférences publiques qui se succéderont durant cette semaine du 12 au 17 octobre traiteront toutes ce même sujet sous des aspects différents. Le premier, M. le professeur Nabholz (Zurich) parla de *La Démocratie et de la liberté en Suisse*, combattant l'idée, malheureusement souvent exprimée maintenant, que la démocratie a fait son temps chez nous, et montrant comment l'expérience de près de cent ans de référendum manifeste presque toujours un très sûr instinct public. Sans chercher à dissimuler les ombres de ce système, M. Nabholz a affirmé que la Suisse ne saurait renoncer à la démocratie sans perdre sa raison d'exister comme Etat indépendant et souverain.

Nous avons beaucoup apprécié les considérations de M. le professeur de La Harpe (Neuchâtel) sur ce sujet: *Qu'est ce qui conduit un pays à la dictature?* Se basant sur une riche documentation historique — l'analogie est frappante entre les tyranies de la Grèce antique et les dictatures actuelles — l'orateur a montré comment la dictature est une maladie politique, causée par la rupture d'équilibre économique qui a prolétrisé les classes moyennes d'autrefois, mais qui a aussi des causes d'ordre psychologique, analysées par lui avec beaucoup de clairvoyance. Le troisième conférencier fut le Dr. Hartmann (Bâle) qui apporta d'abondants détails sur le système démocratique et son fonctionnement dans les grands pays anglo-saxons; puis le matin suivant, nous étimes le privilège d'assister à une double conférence, au cours de laquelle deux points de vue furent exposés par MM. Zschokke (Bâle) et Max Weber (Bern) sur *Les relations entre la liberté démocratique et notre économie publique actuelle*. La place nous manque malheureusement ici, même pour résumer ces deux remarquables exposés fortement documentés et pensés.

Les deux dernières conférences de cette série furent faites par des femmes: Mme Emilie Gourd, le chef inlassable du mouvement suffragiste en Suisse romande, parla avec une chaleur commun-

nique de *La responsabilité de la femme dans l'Etat démocratique*. Car, même dans nos Etats sans suffrage féminin, la femme possède des libertés et des droits précieux, dont une longue habitude l'empêche de réaliser toute la valeur: la liberté de conscience, la liberté de parole et de presse, la liberté d'association et de réunion, la liberté individuelle. En contraste frappant avec le libre exercice de ces droits, en contraste frappant aussi avec notre minorité politique, qui constitue une contradiction flagrante avec le principe de la démocratie, la conférencière cita l'exemple de dictatures progressistes, comme la Turquie ou prochainement la Perse, qui, au cours de révoltes ou de surprenantes évolutions, reconnaissent à la femme l'égalité avec l'homme, mais uniquement de par la grâce d'un dictateur et sans garanties démocratiques. Et c'est pour cela que la conférencière, dont pourtant chacun connaît les campagnes en faveur du suffrage féminin n'hésite pas à proclamer que ce n'est que dans une atmosphère de liberté que tout principe de droit peut se développer, répétant à ce sujet la magnifique exclamation de Vinet: *Quand tous les périls seraient dans la liberté, toute la tranquillité dans la servitude, je préférerais encore la liberté, car la liberté, c'est la vie, et la servitude la mort.* Mais cette liberté, la femme, même sans droit de vote, a aussi le devoir de la défendre; et s'il va de soi qu'elle le pourrait bien mieux si elle possédait ce droit, elle a vis-à-vis de la démocratie des responsabilités qu'elle ne peut étudier: responsabilité matérielle dans l'accomplissement scrupuleux de ses devoirs de contribuable — un point devant lequel cesse souvent le patriotisme, tant masculin que féminin! responsabilité sociales entre tous les membres d'une même nation; responsabilité spirituelles par l'intérêt actif pour la chose publique, par le développement et l'élevation de sa propre personnalité. Car la démocratie est le régime des peuples évolués, et nous pouvons contribuer nous, femmes, à ce qu'il demeure celui de notre peuple suisse.

La digne conclusion de cette série de conférences fut apportée par Mme Maria Fierz (Zurich), qui parla de *La tolérance comme élément de liberté démocratique*. La démocratie — qui constitue selon la conférencière le plus haut principe de la vie collective de l'humanité — exige beaucoup de l'individu, et avant tout la tolérance à l'égard de l'opinion d'autrui, soit en quelque manière la capacité de se mettre à la place d'autrui. La femme, de par son don d'intuition, est avant tout appelée à pratiquer la tolérance, que ce soit dans la famille, dans la vie publique, tant locale que cantonale, ou encore dans la politique extérieure. Que l'on se garde de confondre la tolérance avec la faiblesse, avec l'acceptation irréfléchie de toute théorie nouvelle: elle est bien davantage, de par un contrôle de soi-même librement consenti, la compréhension et le respect d'une mentalité étrangère, envers laquelle l'on ne peut ni ne doit ressentir aucune animosité.

La plupart de ces conférences suscitaient des discussions animées, mais qui se maintiennent constamment à un niveau très élevé, tant intellectuel que moral (ceci sans doute grâce à la présence de plusieurs suffragistes de marque, qui d'habitude ne viennent plus à ces cours, mais qu'avait attirées cette année le sujet spécial de la démocratie). En outre, les exercices pratiques de présence et d'élocution, comme les causeries faites par des «élèves» sur des sujets d'ordre social, moral ou éducatif, offrent aussi matière à d'utiles et sérieuses considérations. Enfin, la propagande suffragiste dans les environs ne fut pas négligée, et les conférences de Mmes Leuch, Vischer-Alioth et de Mme Gourd à Interlaken, à Spiez et à Thoune remportèrent un succès bien mérité.

Ajoutons que l'atmosphère de «vacances», si nécessaire aux promenades et excursions en commun et à la joie des relations personnelles, fut favorisée par un temps à souhait, rayonnant sur la splendeur du lac bleu, des cimes blanches et des forêts empourprées par l'automne. L'hôtel Seehof, si connu des féministes suisses, facilita le séjour de chacune en lui offrant ce confort familial qui lui est propre; et d'amicales rencontres ajoutèrent à l'attrait de cette semaine.

Les suffragistes de Thoune nous inviteront à un thé dans leur charmant restaurant, au cours duquel Mme Elisabeth Müller, l'auteur de livres d'enfants si aimés en Suisse allemande, nous lut quelques fragments de ses œuvres. De son côté le Cours de vacances organisa comme chaque année une soirée au Seehof, qui fut égayée par une tombola, et par d'amusantes productions en français et en allemand. Et lorsque le Guignol antiféministe, qui se produisit sur un théâtre de marionnettes, fut sauvé par l' amour de sa femme, qu'il n'avait cessé de mépriser, de l'enfer où l'entraînaient le diable et une sorcière, nous nous sommes demandé si, peut-être, notre pauvre peuple suisse masculin, à force d'être maltraité par des diables et des sorcières de tout ordre, ne finirait pas, en nous appelant au secours, nous pauvres femmes suisses, à nous reconnaître notre droit de vote que nous avons bien mérité par de longues années de patience!...

«Et pendant trois semaines, pensai-je, j'ai pris soin de me laver les dents avec de l'eau bouillie!» Les pages finales sont intitulées: *Nous voilons de nouveau*. Tout souvenir des dangers passés, toute crainte de dangers futurs bannis. Mrs. Lindbergh se livre à la joie, à la magie de l'aviation, cette magie qu'elle s'est complue à dépeindre maintes fois, et qui vaut la peine de s'exposer, de trembler, de souffrir:

«Je pouvais rester assise, parfaitement tranquille, et laisser le bruit du moteur me recouvrir comme une musique. Frémisante sur son petit thème monotone, la vibration de l'appareil chantait sous mes pieds, dans le creux de mes reins. Elle absorbaît le désir d'activité qui existait en moi, et c'était aussi satisfaisant qu'un bon feu dans la cheminée ou la pluie sous le toit.»

En compagnie d'Anne Lindbergh, on ne cesse pas d'être sous le charme, on vit doublé, on se renouvelle. C'est que son livre donne à chaque page la sensation même de la vie; c'est que l'humour, ou tout simplement la bonne grâce, la saine gaieté en jaillissent comme d'une source fraîche intarissable; c'est qu'on y sent toujours un équilibre parfait entre l'intelligence et le cœur, si bien qu'en fin de compte, on demeure perplexe à se demander qui l'on aime davantage: la femme ou l'écrivain. Il convient aussi d'ajouter que la forme française de cet ouvrage (nous n'avons pas eu l'occasion de voir l'original anglais) ne fait à aucun moment l'effet d'un vêtement d'emprunt: c'est une traduction, ou mieux, une adaptation excellente.

M.-L. PREIS.

(Librement adapté de l'allemand.) E. A.

## Les femmes et la Société des Nations

(Suite de la 1<sup>re</sup> page)

### Nationalité de la femme mariée

En voyant figurer de nouveau cette question à l'ordre du jour de l'Assemblée de 1936, plusieurs, parmi les féministes réunies à Genève, se demandèrent si les luttes épiques de jadis allaient recommencer! Il n'en était rien, et M. Gajardo, le représentant du Chili, désirait surtout attirer l'attention des gouvernements sur les dispositions de la Convention sur la nationalité signée à Montevideo en 1933. Celles de ces dispositions concernant la naturalisation étant tout à fait conformes à celles que préconise notamment notre Alliance internationale, il nous paraît intéressant de les reproduire ici.

*Art. 5. — La naturalisation ne confère la nationalité qu'à la personne naturalisée; la perte de la nationalité, sous quelque forme qu'elle se produise, n'affecte que la personne qui l'a subie.*

*Art. 6. Ni le mariage, ni la dissolution n'affectent la nationalité du conjoint ou de leurs enfants.*

### La propagande moderne pour la paix

Le dernier jour de la session, la doyenne des femmes déléguées, Mme Forchammer (Danemark) a présenté, avec l'appui de sa collègue suédoise, Mme Hesselgren, une résolution, qui, un peu modifiée par des amendements britanniques, met l'accent sur ce que nous n'avons cessé de demander, soit l'utilisation des moyens modernes (films, photographies, Radio, etc.) pour faire mieux connaître et par conséquent mieux comprendre l'œuvre de la S. d. N. et, tout spécialement maintenant, servir mieux ainsi la cause de la paix. Toutes celles et tous ceux qui sont appelés à parler sur l'œuvre de la S. d. N. sont en effet frappés de l'ignorance qui régne encore à cet égard dans de trop nombreux milieux, et de l'urgente nécessité d'intensifier, par le contact avec l'opinion publique, cette conception de la collaboration internationale.

### Et la Suisse?...

Si nous nous permettons en terminant de poser cette question tant soit peu indiscrète, c'est parce que nous avons été frappée du silence complet et total de nos représentants officiels dans tous les débats sur des questions telles que la traite des femmes ou la protection de l'enfance. La raison en est bien simple: plusieurs de ces messieurs étaient absents, retenus à Berne par leurs devoirs de parlementaires, puisque la session du Conseil National coïncide de bien fâcheuse façon avec celle de la S. d. N., et ceux qui avaient seuls la tâche de nous représenter à Genève, ne pouvant pas forcément se trouver dans toutes les Commissions à la fois, ont couru à ce qu'ils estimaient le plus pressé. C'est ainsi que M. Gorge, du Département politique fédéral, après avoir présenté un rapport apprécié sur la question de l'opium, a disparu ensuite si bien que l'on a discuté des heures durant sur le relèvement des prostituées, la police féminine, les sanctions à appliquer aux souteneurs, la protection de l'enfance, le cinéma, le placement familial, etc., etc., devant la chaise vide ou devant des témoins silencieux de notre pays. N'aurions-nous pas eu, nous, Suisses, qui nous voulions soutenir de notre activité sociale développée, quelques éléments à apporter à ces débats? et s'il est difficile de trouver des délégués masculins qui s'y intéressent suffisamment pour y consacrer de leur temps... le remède ne serait-il pas bien simple?... Lors d'une récente séance de l'Association genevoise pour la S. d. N., il nous a été assuré par une personnalité spécialement compétente que M. Motta ne serait point ennemi d'une présence féminine dans notre délégation: à bon entendeur salut!

E. Gd.



Photo Senn, Berne

Cliché Mouvement Féministe

Une «récréation» au Cours de Vacances d'Hilterfingen.

puissent et nous pouvons les sentir. Même l'odeur d'un lègume qui pousse nous fait du bien.»

La suite du parcours: Alaska, Kamtchatka, Japon, réserve à nos voyageurs des dangers mortels, de longues heures d'angoisse.

«Une vague de peur, comme une douleur terrible, m'enveloppa, réduisant en cendres des mots dépourvus de sens: *courage, orgueil et possession de soi*. Puis, une remontée affolante à vous renouer le cœur.»

Chapitre palpitant d'un bout à l'autre. Parmi les suivants, celui qui est intitulé *Un fleuve* se détache avec une vigueur particulière. C'est une étude magistrale, qui permet au profane de saisir mieux qu'aucune description n'a jamais su le faire, comment «le monde n'a de haut» se modifie, se transforme sous le regard. Et c'est aussi une sorte de personnification des grands cours d'eau, «les seuls aspects physiques du monde qui soient complètement à leur avantage vus du haut des avions».

Les chapitres intitulés *Inondations* et *Dans le Yangtsé* rappellent à nouveau — et avec quelle force! — que l'aviation n'est pas un sport tout de plaisir. Les incidents périlleux, une fois de plus, vous font battre le cœur:

La voix de mon mari m'arriva brutalement du poste d'avant. Je grimpai au-dehors. Rien ne pouvait plus nous sauver maintenant. Nous étions déjà de biais, nous tournions rapidement.

«Sauvez!

«Je regardai le courant boueux du Yangtsé...»

Ici, les curieuses réflexions, toutes d'ordre pratique, qui occupent son esprit durant la seconde du saut, puis, tandis qu'elle crache l'eau du fleuve, la bonne humeur revient:

## R. U. P.

(Rassemblement Universel pour la Paix)

### Comité Suisse

Le Comité suisse du R. U. P., auquel adhèrent un bon nombre d'organisations féminines de notre pays, s'est définitivement constitué à Zurich le 26 septembre. Chose intéressante pour nous, il a mis à sa tête un président et une présidente! Le président est M. Kuenzi, président du groupe de Bienné de l'Association suisse pour la S. d. N.; la présidente, Mme Eichenberger (Zurich), membre du Comité de l'Union suisse des Institutions. Cette égalité dans la direction de ce mouvement est d'heureux augure. La liaison entre le Comité suisse et le Comité du R. U. P. est assurée par M. Ernest Bovet, secrétaire général de l'Association suisse pour la S. d. N.

Une grande tâche d'organisation et de coordination des différents mouvements pacifistes, en même temps qu'une œuvre d'éducation, s'impose à ce Comité suisse. Pour ce faire, des groupes sont en fondation dans plusieurs villes, de l'activité desquels nous espérons pouvoir donner fréquemment des nouvelles à nos lecteurs.

Le groupe de Zurich semble être déjà le mieux organisé de tous, mais d'autre sont en